



BILAN DE COMPETENCES

DESIGNER VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

Selon l'article L.6313-4 du Code du travail, le bilan de compétences a pour objet de permettre aux travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Cadre légal et réglementaire : articles L.6313-4 et R.6313-4 à R.6313-8 du Code du travail.

OBJECTIF ET NOTRE APPROCHE

Trouver sa voie, définir son profil professionnel ne se résume pas seulement à trouver le métier que l'on veut faire, à se définir par rapport à un marché. Cartographier et s'approprier ses talents, se connecter à ses moteurs et sa singularité permettent de se mettre en mouvement pour ce qui nous anime, de faire des choix éclairés, de clarifier ses priorités d'action pour une démarche professionnelle riche et fructueuse.

L'objectif est de se reconnecter à soi (motivations, valeurs, forces, besoins) et ses compétences, d'explorer son appétence professionnelle afin de se projeter dans un projet et d'en étudier sa faisabilité.

C'est un moment pour soi et avec soi, il est à visée transformationnelle. C'est un levier pour définir la direction à prendre, étudier les différentes hypothèses possibles, se mettre en action et atteindre avec réussite un projet enthousiasmant, réalisable et réaliste.

Le Bilan de Compétences permet d'investiguer toutes ces dimensions dans un contexte d'une méthode cadrée et réglementée, personnalisée, progressive dans le temps et dans l'investigation et rigoureuse pour sécuriser la démarche et permettre l'émergence d'une réflexion et d'un projet construit et réfléchi.

Il donne confiance en soi, permet de réactiver ses motivations profondes, de développer et sécuriser son parcours et d'accroître son employabilité.

L'objectif : vous permettre de prendre une décision professionnelle éclairée et de construire, lorsque cela est nécessaire, un projet cohérent avec vos aspirations, vos ressources, vos contraintes et la réalité de votre environnement.

LES CONDITIONS D'ACCES

Le bilan de compétences est réalisé **dans le respect du cadre légal et réglementaire** défini par le Code du travail, garantissant notamment **votre consentement, la confidentialité** de la démarche et la protection de vos informations.

Chaque accompagnement est **personnalisé** en fonction de votre situation, de vos besoins et de vos objectifs.

Votre démarche doit être **libre et volontaire**. Lors de la phase préliminaire, nous nous assurons de votre **consentement et de votre engagement** dans la démarche.

Le refus d'un salarié de consentir à un bilan de compétences ne constitue ni une faute ni un motif de licenciement.



Bénéficiaires

Toute personne **volontaire** souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle et réfléchir à son évolution :

- **Salarié**
- **Personne en recherche d'emploi**
- **Travailleur non salarié**



Personnes en situation de handicap

Si vous êtes en situation de handicap ou avez besoin d'un aménagement particulier,

La prestation est **ouverte à tout public**.

Avec accord du bénéficiaire, le bilan peut-être proposé **en distanciel** avec des outils interactifs et un système de visio conférence. Contactez-nous pour plus de détails afin de s'adapter à vos besoins.



Aucun pré-requis

Cependant **une bonne compréhension de la langue française** écrite et parlée est nécessaire pour interagir avec son conseiller et aborder sans difficulté les supports proposés.

LES CONDITIONS DE DEROULEMENT

La durée de votre bilan est définie en fonction de votre situation, de vos besoins et de vos objectifs. BE YOU SOON propose plusieurs formats d'accompagnement permettant d'adapter la profondeur des investigations et le rythme du bilan.

15 h • 18 h • 20 h d'accompagnement individuel

sur une durée moyenne entre **2 et 4 mois** selon le rythme défini avec vous

Des entretiens en face à face **personnalisés**

En présentiel chez BE YOU SOON
au 21 rue Edouard Vaillant 37000 Tours

En distanciel : les entretiens peuvent être réalisés en visioconférence dans des conditions permettant la confidentialité des échanges.



3 phases

1. Phase préliminaire

2. Phase d'investigation

3. Phase conclusion

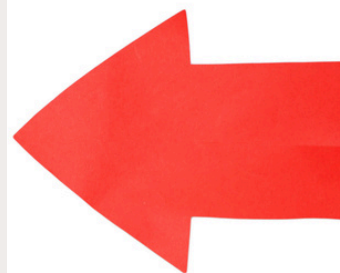
DÉLAI D'ACCÈS : Le démarrage est défini avec vous à l'issue de l'entretien préliminaire, selon vos disponibilités, celles de BE YOU SOON et les délais liés au financement mobilisé.



COMPETENCES VISEES

À l'issue de votre bilan, vous serez en capacité de :

- **Mieux connaître vos points d'appui personnels** : valeurs, forces, talents, singularité, besoins et motivations.
- **Identifier et valoriser vos ressources professionnelles** : compétences acquises, transférables ou à développer et environnements professionnels favorables.
- **Faire des choix professionnels éclairés et cohérents avec vos aspirations**, y compris lorsque votre décision est de poursuivre dans votre métier ou votre environnement actuel.
- **Explorer les possibilités et analyser leur faisabilité** au regard de votre situation, du marché du travail, des attentes professionnelles et des éventuels besoins de formation.
- **Formaliser votre projet ou votre décision et construire un plan d'action réaliste et réalisable** à court, moyen et long termes.



CADRE DU SUIVI ET RESULTATS

Suivi et évaluations



Plusieurs temps permettent de suivre votre parcours et d'adapter votre accompagnement :

- **Recueil de vos besoins et objectifs** lors de la phase préliminaire ;
- **Evaluation en début et en fin de bilan** de l'évolution de votre situation et de l'atteinte de vos objectifs ;
- **Questionnaire de satisfaction** à l'issue du bilan ;
- **Entretien de suivi à 6 mois proposé** pour faire le point sur la mise en œuvre de votre projet ou de votre décision.

Confidentialité



À l'issue du bilan, un document de synthèse personnalisé vous est remis. Il reprend les éléments déterminants de la démarche, le ou les projets ou décisions retenus et votre plan d'action.

Les résultats détaillés et le document de synthèse sont confidentiels et ne peuvent être communiqués à un tiers sans votre accord.

Les documents élaborés pour la réalisation du bilan sont détruits au terme de l'action, sauf exceptions prévues par la réglementation. **Avec votre accord écrit, certains documents nécessaires au suivi peuvent être conservés pendant trois ans.**

L'ENGAGEMENT BE YOU SOON

Chaque bilan est individualisé en fonction de votre situation, de vos besoins et de vos objectifs, dans le respect de la confidentialité, de votre consentement et du cadre réglementaire applicable.

1. Phase préliminaire : Analyse de la demande et définir les objectifs

Objectifs : Se rencontrer, vous écouter et définir ensemble votre démarche

- Recueillir les éléments déclencheurs de votre démarche, clarifier votre demande, vos attentes et vos besoins,
- Vous informer précisément et de façon personnalisée du processus des différentes phases du bilan, des conditions de déroulement, de la philosophie et des méthodes de l'approche BYS, des outils proposés, de la restitution et de ses principes d'utilisation
- Co-construire la démarche personnalisée possible de votre bilan en lien avec vous
- Caler les éléments pratiques d'organisation et administratifs de la prestation et confirmer votre engagement dans la démarche

Méthode et outils :

- Entretien individuel, questionnaire de recueil et outils d'analyses et de clarification de la demande.

2. Phase d'investigation : Explorer, comprendre et construire

LA MÉTHODE BYS

Objectifs : Investiguer, comprendre et construire

La méthode BYS permet d'explorer votre parcours, vos ressources personnelles et professionnelles, puis de transformer les possibles en pistes et en décisions.

Méthode :

- Entretiens individuels pour expliciter et questionner et mettre en perspective les éléments travaillés
- Accessibilité des informations permanentes par dossier partagé et confidentiel 24H/24
- Supports de réflexion adaptés à vos objectifs et questionnaires/tests en lien
- Evaluation avec des compétences acquises et niveau de satisfaction par des questionnaires de début et fin de bilan

BE - revisiter votre parcours

Revisiter vos parcours personnel, scolaire et professionnel, vos choix, vos motivations et les étapes déterminantes afin d'identifier la logique de votre parcours, vos ressources, les changements déjà réalisés et ce qui est essentiel pour vous aujourd'hui.

Outils pouvant être mobilisés : Auto-diagnostic personnel et professionnel, la ligne de vie, les effets leviers dans une carrière, les réalisations probantes...

YOU personnel - mieux vous connaître

Explorer vos forces, talents, valeurs, besoins et motivations, vos préférences relationnelles, vos modes de fonctionnement ainsi que vos points de vigilance, afin d'identifier les environnements favorables à votre épanouissement et à votre performance.

Outils pouvant être mobilisés selon vos besoins : Test Clifton Strengths Gallup et/ou VIA Character, bilan motivationnel SISEM ou Motivation Central Test, Profile Pro Centrale Test / MBTI et autres outils sélectionnés en fonction des objectifs du Bilan...

YOU professionnel - identifier vos ressources et vos possibles

Identifier vos connaissances et vos compétences techniques, transversales et transférables, explorer vos centres d'intérêt professionnels, les métiers et environnements associés et construire vos critères de décision : conditions de travail, équilibre de vie, rémunération, environnement, besoins personnels et sujets faisant sens pour vous.

Outils : Strong (The Myers Briggs Company), guide BYS sur les compétences, valeurs au travail (QVP), tableaux des critères de choix, plateforme personnalisée PARCOUREO avec information sur les compétences de 1200 métiers accès personnel....

SOON - transformer les possibles en décision

Faire émerger une ou plusieurs pistes et les confronter à la réalité : adéquation avec vos compétences, motivations, besoins et contraintes, conditions d'accès, marché du travail, territoire, éventuels besoins de formation ou faisabilité d'un projet entrepreneurial.

Les investigations peuvent conduire à un projet d'évolution, de reconversion, de changement d'environnement ou d'entrepreneuriat, mais aussi à confirmer le choix de rester dans votre métier ou votre entreprise en étant au clair sur les raisons de cette décision.

Outils : Guide BYS des interviews métiers, le diamant décisionnel, plateforme Parcoureo, ressources documentaires, analyse du marché et outils d'aide à la décision...

3. Phase de conclusion : Synthèse projet et plan d'action

Vous permettre de vous approprier les résultats de votre bilan et de formaliser le ou les projets ou décisions retenus.

- Argumenter votre choix et identifier vos facteurs de réussite, ressources et points de vigilance.
- Vérifier les conditions de faisabilité et identifier, le cas échéant, les compétences à développer ou les besoins de formation.
- Construire un plan d'action réaliste et réalisable précisant les principales étapes à court, moyen et long termes.
- Co-construire et vous remettre votre document de synthèse.

Suivi du plan d'action à 6 mois (date définie lors de la dernière séance du bilan)

Entre les séances : Selon vos besoins et l'avancement du bilan, des travaux personnels peuvent vous être proposés : questionnaires ou tests, réflexion personnelle, recherches documentaires, exploration de métiers ou de formations, enquêtes métiers ou rencontres avec des professionnels.

Ces travaux ne sont pas comptabilisés dans les heures d'accompagnement.

FINANCEMENT ET DEVIS

Plusieurs façons de **financer** votre bilan de compétences :



Le compte personnel de formation (CPF)

- Le bilan de compétences peut être financé en tout ou partie par votre Compte personnel de formation, sous réserve des règles d'éligibilité et de financement applicables au moment de votre inscription.
- La demande s'effectue directement depuis Mon Compte Formation. Selon votre situation, une participation financière ou un complément de financement peut rester à votre charge.



Le plan de développement des compétences

- Votre employeur peut financer votre bilan de compétences dans le cadre du plan de développement des compétences. Les modalités sont alors définies avec l'entreprise dans le respect du cadre applicable au bilan de compétences.



Financement personnel hors CPF

- Vous pouvez financer directement votre bilan de compétences. Un devis vous est remis avant tout engagement.



France Travail

- Selon votre situation, un financement peut être étudié avec votre conseiller France Travail. La prise en charge dépend de votre situation et des dispositifs mobilisables.

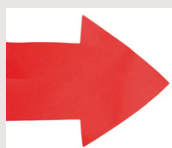


Autres financements possibles

- Selon votre situation, d'autres financements peuvent être étudiés : AGEFIPH, employeur, OPCO ou autres dispositifs mobilisables. BE YOU SOON peut vous aider à identifier les pistes de financement adaptées à votre situation.

DEVIS ET CONTRACTUALISATION

Un devis précisant la prestation, sa durée, son tarif et ses modalités de réalisation vous est remis avant votre engagement. Lorsque le bilan est mobilisé via Mon Compte Formation, l'inscription et la contractualisation s'effectuent directement sur la plateforme.



3 FORMATS D'ACCOMPAGNEMENT BYS
15 h | 18 h | 20 h



DEONTOLOGIE ET ENGAGEMENT

Nous nous engageons à vous accompagner avec respect, bienveillance et professionnalisme dans le respect des règles de déontologie.

Ce que vous pouvez attendre de votre consultant

Une écoute attentive et sans jugement, dans un cadre bienveillant et exigeant.

Un accompagnement qui favorise votre réflexion, votre autonomie et l'émergence de vos propres ressources.

Une posture professionnelle, disponible et réactive tout au long de votre bilan.

Le respect de la confidentialité de vos échanges et de vos résultats.

Lorsque votre besoin dépasse le cadre du bilan, la possibilité de vous orienter vers d'autres professionnels ou ressources adaptés.

Ce que vous ne pouvez pas attendre de votre consultant

- Décider ou faire à votre place
- Etre omniscient, et ne jamais se tromper
- Vous donner toutes les réponses sans vous laisser chercher

UNE PRATIQUE PROFESSIONNELLE ACTUALISÉE

**BE YOU SOON s'inscrit dans une démarche continue de professionnalisation, de veille et d'amélioration de ses pratiques : formations, conférences, échanges de pratiques et supervision permettent d'actualiser régulièrement les méthodes et ressources mobilisées.
Une analyse de la pratique est réalisée régulièrement.**

Nos résultats

INDICATEURS de SATISFACTION

100 %* des personnes ayant réalisé un bilan de compétences avec

BE YOU SOON estiment que le bilan a **répondu à leurs attentes** dont **78 %*** "parfaitement ou au delà de leurs attentes"

96%* des personnes accompagnées ont jugé « Excellent » la **qualité de l'accompagnement** de BE YOU SOON

INDICATEURS de RESULTAT

5,6 → 8,7/10 progression moyenne de la connaissance **des motivations et intérêts professionnels.**

5,7 → 8,4/10 progression moyenne de la connaissance **des qualités et atouts professionnels.**

4,2 → 7,5/10 progression moyenne de la connaissance **des métiers et du marché du travail.**

100 %* des personnes accompagnées déclarent qu'ils recommanderaient BE YOU SOON pour réaliser un bilan

*Base de calcul : 27 bilans de compétences réalisés - 27 questionnaires de fin de bilan complétés - taux de réponse : 100 %.

Données actualisées au 25 août 2026.

**NOUS
CONTACTER**

Pour toutes informations :

BE YOU SOON - www.beyousoon.fr

Christine HIRTZ - hirtz.christine@beyousoon.fr - 06 65 32 40 51